

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 36**

## **Inauguration de la nouvelle caserne de pompiers de La Doré**

### **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENNES ET CITOYENS DU LAC-SAINT-JEAN**

**La Doré, le 19 mars 2018.** – Le gouvernement du Québec est fier d'avoir contribué à hauteur de 940 000 \$ à la construction d'une nouvelle caserne de pompiers à La Doré. Cette infrastructure permet à la fois d'assurer la pérennité des services municipaux et d'offrir au personnel en sécurité incendie un environnement sécuritaire et conforme aux normes en vigueur. La Municipalité a complété le financement, pour un investissement provincial-municipal de plus de 1,4 M\$.

#### **Citations :**

« Cet investissement témoigne de la volonté de notre gouvernement d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et Québécois dans toutes les régions du Québec. Grâce à l'annonce d'aujourd'hui, les pompières et pompiers travailleront dans un milieu plus sécuritaire et performant, et seront en mesure d'intervenir plus rapidement. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour toute la population de La Doré et des environs. »

*Philippe Couillard, premier ministre du Québec, responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et député de Roberval*

« Le gouvernement du Québec investit dans toutes les régions pour assurer leur vitalité et leur développement. Il s'agit d'une priorité, qui se traduit notamment par un soutien aux municipalités dans la concrétisation de leurs projets d'infrastructures publiques. »

*Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal*

« La Municipalité de La Doré est heureuse de la contribution financière du gouvernement du Québec pour la construction d'une toute nouvelle caserne. Grâce à ce partenariat, le service de protection incendie profite maintenant d'espaces modernes qui facilitent grandement les interventions des employés. »

*Yanick Baillargeon, maire de La Doré*

#### **Faits saillants :**

- D'une superficie d'environ 380 mètres carrés, la caserne comprend trois portes de garage, des bureaux administratifs, une salle de réunion, des vestiaires et deux salles pour les équipements.
- L'aide financière provient du [Programme d'infrastructures Québec-Municipalités \(PIQM\) – volet Réfection et construction des infrastructures municipales \(RECIM\)](#), qui permet aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion ou de réfection d'infrastructures municipales propres à assurer la pérennité des services aux citoyens.

- Le [Plan québécois des infrastructures 2017-2027](#) prévoit des investissements de 7 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). En ajoutant les contributions du gouvernement du Canada et des municipalités, ce sont 15 G\$ qui seront investis dans les infrastructures municipales au Québec au cours de cette période.

– 30 –

**Sources :**

**Joçanne Prévost**

Attachée de presse  
Cabinet du premier ministre du Québec  
418 643-5321

**Marie-Ève-Pelletier**

Directrice des communications  
et attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire, ministre de la  
Sécurité publique et ministre responsable de  
la région de Montréal  
418 691-2050

**Information :**

**Équipe des relations de presse**

Direction des communications du  
ministère des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire et du  
ministère de la Sécurité publique  
418 691-2015, poste 3746